

# PROGRAMME de FORMATION

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>MAC GSA - GRIMPEUR SAUVETEUR DANS L'ARBRE</b>
<b>Présentation générale</b>	Dans le cadre de l'activité élagage, que ce soit dans une entreprise spécialisée ou bien dans une entreprise d'espace vert, l'employeur est soumis à une obligation de formation de ses salariés en fonction des risques présents aux différents postes de travail. L'élagage engendre des contraintes spécifiques pour porter assistance et secours au grimpeur en difficulté et demande de maîtriser des techniques adaptées à la verticalité.
<b>Public concerné, prérequis, nombre, accessibilité</b>	<p><b>Public concerné :</b> Professionnels de l'élagage (grimpeur et homme de pied maîtrisant les techniques de grimper)</p> <p><b>Zone géographique :</b> Région Auvergne Rhône Alpes</p> <p><b>Prérequis :</b> Signature par l'employeur ou le candidat (si individuel) lors de l'inscription de <u>l'attestation des prérequis</u> suivants pour le candidat</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Titulaire du certificat Sauveteur Secouriste du Travail (SST) à jour*</li> <li>• Titulaire d'un numéro de GSA valide*</li> <li>• Disposant d'EPI conformes et en bon état*</li> <li>• Titulaire du CS arboriste-élagueur (ou taille et soins des arbres), ou connaissance et maîtrise des techniques de grimpe selon la réglementation en vigueur au moment du stage ou kit GTS niveau Perfectionnement (unité 5)*</li> <li>• Capable de confectionner les nœuds suivants (papillon, chaise sécurisée, nœuds autobloquants, nœud magique, nœud demi-cabestan, nœud 8 double, nœud d'arrêt)</li> </ul> <p><b>Nombre de participants :</b> 4 ou 6 personnes *justificatifs à fournir lors de l'inscription</p>
<b>Accessibilité aux personnes handicapées</b>	<p><b>Accompagnement individualisé</b> des apprenants en situation de handicap</p> <p>Un <b>référént</b> interne dans l'établissement</p> <p>Tous les <b>locaux accessibles</b> aux PMR</p>
<b>Catégorie d'action</b>	Action concourant au développement des compétences qui entrent dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle (au sens de l'article L.6313-1 du code du travail)



## PROGRAMME de FORMATION

<b>Objectifs</b>	<p>Être capable d'agir dans le contexte réglementaire</p> <p>Être capable d'anticiper, connaître et mettre en œuvre les mesures de prévention aux situations de travail</p> <p>Être capable de sécuriser la victime et de prodiguer les gestes de secours réalisables dans l'arbre</p> <p>Être capable de déterminer la nécessité et la technique pour descendre la victime</p> <p>Être capable d'installer la victime au sol en vue de sa prise en charge selon les procédures SST</p>
<b>Compétences / Capacités professionnelles visées</b>	<p>Savoir apporter assistance au grimpeur en difficulté</p> <p>Analyse de situations d'accident</p> <p>Mise en place des moyens de prévention</p> <p>Maitrise des techniques de sauvetage aérien</p>
<b>Durée &amp; Dates</b>	<p>14 heures (2 jours consécutifs)</p> <p>Horaires : 8h30 – 12h00 / 13h00 – 16h30</p> <p>Dates de réalisation : 28-29 mai 2026</p>
<b>Lieu</b>	<p>MFR de l'Ouest Lyonnais</p> <p>32b, chemin de la Brossonnière 69280 SAINTE CONSORCE</p>

# PROGRAMME de FORMATION

<p><b>Contenu et Méthodes</b></p>	<p><b>Séance n°1 : Réglementation et contexte</b>  <b>Durée :</b> 2 heures  <b>Objectifs pédagogiques de la séquence :</b> Être capable d'agir dans le contexte réglementaire  <b>Contenus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réglementation et genèse du GSA</li> <li>• Accidentologie en élagage et risques au d'élagueur</li> </ul> <p><b>Méthodes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation théorique par le formateur à partir de cas concrets</li> <li>• Analyse d'expérience des stagiaires</li> </ul> <p><b>Séance n°2 : Mise en œuvre de systèmes préventifs</b>  <b>Durée :</b> 2 heures  <b>Objectifs pédagogiques de la séquence :</b> Être capable d'anticiper, connaître et mettre en œuvre les mesures de prévention aux situations de travail  <b>Contenus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse de situation d'accidents</li> <li>• Installation de systèmes débrayables depuis le sol</li> </ul> <p><b>Méthodes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation théorique et démonstration par le formateur à partir de cas concrets</li> <li>• Répétition des gestes et méthodes par les stagiaires en binômes</li> </ul> <p><b>Séance n°3 : Sécurisation de la victime et premiers soins dans l'arbre</b>  <b>Durée :</b> 3 heures  <b>Objectifs pédagogiques de la séquence :</b> Être capable de sécuriser la victime et de prodiguer les gestes de secours réalisables dans l'arbre  <b>Contenus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les premiers soins réalisables dans l'arbre</li> <li>• Verticaliser la victime</li> </ul> <p><b>Méthodes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation théorique et pratique par le formateur</li> <li>• Répétition des gestes et méthodes par les stagiaires en binômes</li> </ul>
-----------------------------------	---

## PROGRAMME de FORMATION

### Séance n°4 : Descente de la victime

**Durée :** 5 heures

**Objectifs pédagogiques de la séquence :** Être capable de déterminer la nécessité et la technique pour descendre la victime

**Contenus :**

- Réalisation d'un système préventif sur accès SRT
- Victime en phase d'ascension
- Descente connectée (sauveteur-victime)
- Descente chargée
- Gestion de la victime en déport
- Sauvetage sur fût

**Méthodes :**

- Présentation théorique et pratique par le formateur
- Répétition des gestes et méthodes par les stagiaires en binômes

### Séance n°5 : Prise en charge de la victime au sol

**Durée :** 2 heures

**Objectifs pédagogiques de la séquence :** Être capable d'installer la victime au sol en vue de sa prise en charge selon les procédures SST

**Contenus :**

- Prise en charge au sol de la victime
- Retrait de l'équipement de travail et accessoires

**Méthodes :**

- Présentation théorique et pratique par le formateur
- Répétition des gestes et méthodes par les stagiaires en binômes



## PROGRAMME de FORMATION

<b>Responsable de l'action</b>	REVOLLAT Lionel au : 04 78 19 80 54 Responsable Pôle Formation Continue VALLIER Cécile au : 04 78 19 80 54 Responsable administratif Pôle Formation Continue
<b>Formateurs, animateurs et intervenants</b>	CORDENOD Baptiste Intervenant : Artisan élagueur – ancien formateur du CS Arboriste-Élagueur – Formateur GSA habilité (agrégé SFA, MSA, GRIMP, UNEP)
<b>Suivi de l'action</b>	Émargements par les stagiaires et le formateur
<b>Évaluation des acquis</b>	Fiche de positionnement en début et fin de formation
<b>Sanction de l'action de formation</b>	Renouvellement de validité du certificat initial par la délivrance d'une attestation Maintien Actualisation des Compétences : 2 jours tous les 2 ans
<b>Évaluation de l'action</b>	Évaluation Initiale de la Formation par le Stagiaire Évaluation Différée de la Formation par le Prescripteur Évaluation Différée de la Formation par le Stagiaire
<b>Coût par participant</b>	40 €/heure/personne (Possibilités de financement à étudier) Tarif de groupe intra : nous consulter